



Le Directeur

Madame le Directrice Départementale
de la Protection des Populations
Services de l'Etat en Vaucluse
84905 AVIGNON CEDEX 9

Avignon, 17/12/2014

L'Ingénieur Terroirs, Délimitation,
Protection des Aires
Florence MORALES

Dossier suivi par :
Téléphone : 04 90 86 57 15
Mail: f.morales@inao.gouv.fr
Nos Réf : FM/MJR 2014-38
V/Réf. : Affaire suivie par Monsieur Alain PIEYRE
Objet : ICPE – Dossier concernant la demande d'autorisation de M et Mme Luc PONTET :
installation d'un élevage canin (Elevage de la Nesque) à MONIEUX (84390)

Par courrier du 10 octobre 2014, vous m'avez transmis, pour examen et avis, un dossier concernant la demande d'autorisation de M et Mme Luc PONTET pour l'installation d'un élevage canin (Elevage de la Nesque) à MONIEUX (84390).

La commune de **MONIEUX** appartient à l'aire AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) :

- AOC BANON
- AOC HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE DE HAUTE PROVENCE

et aux aires d'IGP (Indication Géographique Protégée) :

- IGP AGNEAU DE SISTERON
- IGP MIEL DE PROVENCE
- IGP FARINE DE PETIT EPEAUTRE
- IGP PETIT EPEAUTRE
- IGP VOLAILLES DE LA DROME
- IGP MEDITERRANEE
- IGP VAUCLUSE

Le projet consiste en une mise aux normes et agrandissement d'un chenil. L'emprise du projet est de 3 hectares. Le terrain, y compris la partie destinée à recevoir l'extension de bâtiment, est déjà anthropisée.

Dans ce contexte, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO
et par délégation,

Pascal LAVILLE

Copie : DTT 30